

Un millésime exceptionnel pour l'apprentissage

FRANCE



Stéphane Audras/RÉA

FORMATION Les entreprises privées ont signé près de 675.000 contrats cette année, selon un décompte des « Echos ». Cet engouement soulève le problème du financement de l'apprentissage.

Les chiffres définitifs ne seront consolidés qu'en janvier, mais un premier sondage réalisé par « Les Echos » auprès des onze opérateurs de compétences chargés de financer les formations en apprentissage dans le secteur privé ne laisse pas de doute : le millésime 2021 est parti pour pulvériser le record de l'année dernière, déjà exceptionnel. Au total, ce sont près de 675.000 contrats qui seront signés. Soit une hausse de 32 % sur un an, ou 163.000 contrats de plus

auxquels s'ajoutent ceux des employeurs publics. Les raisons d'un tel engouement sont connues : réforme Pénicaud de 2018, reprise économique et primes à l'embauche du plan de relance. Elles soulèvent encore plus le problème du sous-financement de l'apprentissage. Le prochain gouvernement devra y apporter une réponse pérenne compte tenu de la place prise par l'alternance dans la formation initiale des jeunes. // **PAGE 2**



Millésime exceptionnel pour l'apprentissage cette année

- Près de 675.000 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage dans le secteur privé en 2021.
- Soit quelque 163.000 de plus que l'année dernière, déjà marquée par une très forte croissance.

EMPLOI

Alain Ruello
[@AlainRuello](#)

Ne m'appellez plus voie de garage... Signe que les mentalités changent en France, l'apprentissage s'apprête à battre un nouveau record avec près de 675.000 contrats signés par des entreprises privées cette année, selon les chiffres compilés par « Les Echos » auprès des onze opérateurs de compétences (Opc) qui financent la formation des jeunes engagés dans ce cursus par alternance. Soit une croissance de près 32 % si l'on se réfère au nombre de contrats de 2020 communiqué par le ministère du Travail, lequel affichait déjà une hausse historique de 40 %.

De manière symbolique, le millésime 2021 est assuré d'être au moins deux fois plus fourni que celui de 2018, année de la réforme Pénicaud qui a passé la main de l'apprentissage aux partenaires sociaux sous le contrôle de l'Etat. Il ne semble pas que les 163.419 contrats supplémentaires proviennent significativement de la bascule de contrats de professionnalisation, l'autre voie de l'alternance, comme ce fut le cas en 2020. C'est sans compter, d'ailleurs, les contrats avec des employeurs publics : un peu plus de 15.000 l'année dernière, dont on peut penser qu'ils progresseront également sous l'effet des mesures de simplification engagées.

« C'est au-delà de mes espérances »

Les responsables des Opc ne

cachent pas leur surprise devant de tels chiffres. « C'est au-delà de mes espérances », confie Thierry Teboul, le directeur général de l'Afdas, celui des métiers de la culture, des télécommunications et du sport notamment. Tous affichent des progressions à deux chiffres du nombre de contrats, la palme revenant à Uniformation (cohésion sociale) avec 300 % de hausse, en partant de très bas il est vrai.

« Nos adhérents étaient habitués aux contrats aidés. L'apprentissage a pris le relais, y compris dans les métiers comme l'aide à domicile, pour qui ce n'était pas du tout évident », témoigne un porte-parole de cet Opc.

L'Opc santé (santé et médico-social) aussi a constaté un changement : avant la réforme, l'opérateur cumulait 1.500 contrats par an au maximum, essentiellement pour des formations menant à des métiers de support. Aujourd'hui, même celles menant aux métiers réglementés s'y mettent.

Comment expliquer un tel engouement ? La libéralisation de l'apprentissage portée par la réforme Pénicaud, qui plus est dans un contexte économique 2019 porteur, a lancé la dynamique. Décidée à la fin du premier confinement et maintenue jusqu'à fin juin 2022, la prime de 5.000 euros pour l'embauche d'un alternant mineur et de 8.000 euros pour un majeur a évité qu'elle ne se casse. La reprise, plus forte que prévu depuis, l'a amplifiée. On ne peut pas exclure, en outre, que l'arrêt fin mai

de la prime pour le recrutement des moins de 26 ans en contrat classique ait provoqué un effet report.

« Aucun de nos adhérents n'a connu de baisse d'effectifs »

« Aucun de nos adhérents n'a connu de baisse d'effectifs cette année, c'est historique », abonde le nouveau président de la Fédération nationale des centres de formation d'apprentis (Fnadir), Pascal Picault. Walt, un réseau de centre de formation d'apprentis (CFA) parmi lesquels se trouvent les Compagnons du Devoir, estime qu'il aurait pu accueillir 25 % de jeunes de plus cette année.

A condition de les trouver. Opc, CFA et ministère et tous les spécialistes en conviennent : si l'apprentissage a gagné la bataille du chiffre, il lui reste encore à remporter celle de l'image. En clair, celle de l'orientation qui se joue dans les collèges, vers les métiers manuels notamment. De fait, la croissance de l'apprentissage tient avant tout à celle des formations du supérieur.

« Il est important de donner de la visibilité aux métiers de niveaux bac ou infra voire BTS », a déclaré la ministre du Travail, Elisabeth Borne, en concluant la récente assemblée générale de la Fnadir, pointant d'abord un enjeu d'attractivité. « Je suis frappée, a-t-elle ajouté, du pourcentage de jeunes apprentis qui occupent le même métier trois ans après avoir été formés : moins de la moitié pour le bâtiment, 40 % dans la métallurgie. Cela fait réfléchir. »

Une autre question doit tarauder





► 9 décembre 2021 - N°23597

Elisabeth Borne, même si ce sera au prochain gouvernement d'y apporter une réponse. Incontestablement bénéfique pour l'insertion professionnelle des jeunes, la réforme Pénicaud a son revers, et pas des moindres : celui d'être notoirement sous-financée par la seule taxe d'apprentissage des entreprises. ■

La nouvelle progression record de l'apprentissage en 2021

En nombre de contrats signés dans le secteur privé.

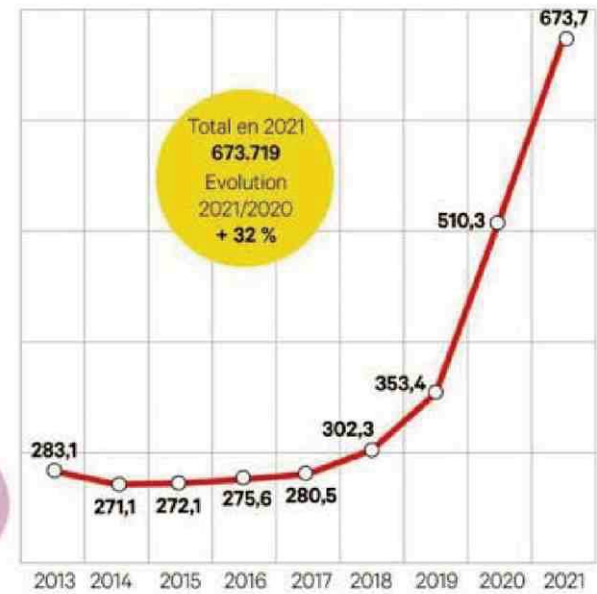
■ En 2020 ■ En 2021, estimation



*Possible 78.000 en 2021.

Evolution du nombre de contrats d'apprentissage

Cumul annuel, en milliers, des contrats signés dans le secteur privé



• LES ÉCHOS • / SOURCE : RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET ESTIMATIONS DES OPCA, • LES ÉCHOS •

